

A.R.K

SARL à associé unique

Au capital de 1.000 €

Siège social : 10 rue Jean-Jacques ROUSSEAU

87200 SAINT-JUNIEN

898.332.879. RCS LIMOGES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

Du 23/11/2025

- Monsieur Karwan ANWAR RAOUF

demeurant : 1 rue Peyrusson, 87200 SAINT JUNIEN

Seul associé et gérant de la société,

a pris et adopté les résolutions suivantes, relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- *transfert du siège social au 23/11/2025*
- *modifications corrélatives des statuts,*
- *pouvoirs pour formalités.*

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique et gérant décide de transférer le siège social de 10 rue Jean-Jacques ROUSSEAU, 87200 SAINT-JUNIEN, à 11 Place de la République, 87290 CHATEAUPONSAC, à compter du 23/11/2025.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique et gérant décide de modifier à compter du 23/11/2025, l'article 4 « siège social » des statuts de la façon suivante :

ARTICLE 4 – Siège social :

Le siège social est fixé : **11 Place de la République, 87290 CHATEAUPONSAC.**

Le reste de l'article est sans changement.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique et gérant donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, pour effectuer, partout où besoin sera, tout dépôt ou formalité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, le procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président.

Le Gérant

M. Karwan ANWAR RAOUF

Signé par Karwan ANWAR RAOUF
Le 9 déc. 2025

Signed with doc_2Zb3
Universign tx_DvBLm8QIGWxr